

République Française
Département des Pyrénées-Orientales
Commune de Ur

Arrêté Municipal
N°08/2026
Du 24 mars 2026

Portant circulation interdite rue Joseph Llanas
« en agglomération »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.6 ;

Vu le Code de la Route et notamment les articles R. 411-8, R. 411-25 et R. 413-1 ;

Vu l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière quatrième partie, huitième partie ;

Vu la demande de la société DEBELEC PO TER à Carcassonne.

Considérant qu'il est nécessaire pour assurer la sécurité des usagers, de réglementer la circulation des véhicules de la rue Joseph LLANAS, territoire de la commune d'UR, en agglomération, pour le terrassement pour raccordement ENEDIS.

ARRETE

Article 1 : Du mercredi 15 Avril 2026 au vendredi 17 Avril 2026 de 07h00 à 19h00.

Article 2 : Sur la rue Joseph LLANAS dans les deux sens de circulation et pour tous les véhicules :

- La circulation sera interdite.



.../...

Arrêté n°08/2026 du 24/03/2026 à 15h00

Article 3 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière (quatrième partie, huitième partie) sera mise en place, entretenue, et enlevée par l'entreprise :

DEBELEC CARCASSONNE
2682 Boulevard François xavier fafeur
11000 Carcassonne
Monsieur Dylan ANDRE
06.24.26.88.31

Article 4 : Les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation prévue à l'article 3 ci-dessus. Ces dispositions annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.



Article 5 : Le présent arrêté sera publié sur le site internet de la Commune :

www.ville-ur.fr

Article 6 : Madame la Secrétaire Générale de la Commune est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur, et dont ampliation sera adressée à :

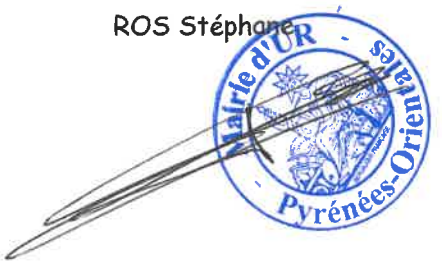
- M. le Commandant le Groupement de Gendarmerie des Pyrénées-Orientales ;
- M. le Directeur du S.D.I.S. du département des Pyrénées-Orientales ;
- M. le Directeur de DEBELEC à Carcassonne.

Ainsi fait et arrêté les jours, mois et an que dessus.

ARRETE RENDU EXECUTOIRE	
	 <small>Liberté • Égalité • Fraternité</small> <small>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</small>
Transmise à la Préfecture le : Date de Réception Préfecture : AR Préfecture N°	
Publiée et/ou notification le : Document certifié conforme Le Maire, <i>Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération, et rappelle conformément aux dispositions de l'article R421-1 du Code de Justice Administrative, qu'elle peut être contestée devant le tribunal administratif de MONTPELLIER, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet : www.telerecours.fr</i>	

Le Maire,

ROS Stéphane





Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

803426102



N° 14024*01

Le demandeur

Particulier

Service public

Maître d'œuvre ou conducteur d'opération

Entreprise

Nom : **ANDRE** Prénom : **Dylan**
Dénomination : **DEBELEC CARCASSONNE** Représenté par :
Adresse Numéro : **2682** Extension : Nom de la voie : **Bd François-Xavier Fafeur**
Code postal **11000** Localité : **CARCASSONNE** Pays : **France**
Téléphone **0624268831** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : **debelec.po.ter@groupe-comelec.com**

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel :

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération En agglomération
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **Rue Joseph Llanas**
Code postal **66760** Localité : **UR**

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :
Description des travaux : **TERRASSEMENT POUR RACCORDEMENT ENEDIS**
51558900 - RODENAS
Chantier sur 3 jours mais demande 20 en cas de report
N° de chantier délivré par la Collectivité ⁽⁰⁾ :
Date prévue de début des travaux : **15/04/2026** Durée des travaux (en jours calendaires) : **3**

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : **20** Date de début de réglementation **13/04/2026**
Restriction sur section courante Restriction sur bretelles
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants
Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation
Basculement de circulation sur chaussée opposée
Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue
Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s) :

⁽⁰⁾ N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers
poids lourds

Stationner

véhicules légers
poids lourds

Dépasser

véhicules légers
poids lourds

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....
.....
.....

Autres prescriptions :

.....
.....
.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : **CARCASSONNE**

Le : **1 0 0 3 2 0 2 6**

Nom : **ANDRE** Prénom : **Dylan** Qualité :

